

[Texte]

the board. Bob Watson, Canadian Exporters' Association; Mr. David Goffin, Canadian Chemical Producers' Association; Mr. Glen Brock, Quebec Asbestos Mining Association; Mr. Ed Novak, The Mining Association of Canada who is from Cominco; Mr. David McCalden, Canadian Retail Shippers' Association, who is from Sears; Mr. T.J. Openshaw, Canadian Pulp and Paper Association; Mr. David Sutton, Canadian Chemical Producers' Association; and Mr. Don Wiersma, The Canadian Manufacturers' Association.

We ran through this list to again emphasize the importance we place on this and to emphasize also the breadth of our representation. The Canadian Shippers' Council is comprised of associations. I neglected to say that unfortunately not able to be present with us today are our west coast representatives from the Council of Forest Industries.

So we do represent Canadian exporters and importers coast to coast. We also represent them in depth through the full sector of the Canadian economy, and as such we estimate we represent probably between 95% and 98% of all Canadian exporters and importers. Also with us but not today we have the Canadian Importers' Association. So we are covering the full range of exporters and importers.

Earlier this year we submitted to you a written brief, and I draw that to your attention. However, today we have presented you with another oral brief which I would like to run through if I may. You have a copy, but I feel it is important that we wish to not only highlight but to emphasize major areas of our brief.

The present Shipping Conferences Exemption Act, which expired in 1984, as you know, has now been extended four times—three times for a period of one year and just recently, at the end of March, for a period to expire at the end of this calendar year, recognizing that Bill C-21 if passed it would become law and would replace the existing legislation if and when actually written into the law. Therefore with the loopholes that we feel exist in the SCEA of 1974 we feel it absolutely vital that Bill C-21 be enacted as quickly as possible. We feel it is away overdue.

In that regard I would like to comment on a statement made earlier in the preceding presentation by Mr. Thacker, when he referred to the accelerating rate of change. This is our view precisely and we have made this point to the former Minister of Transport in the formulation of what was at that time Bill C-122.

The present Bill C-21 does propose a five-year bill and, as Mr. Mannery explained, it is possible that it continue. We felt strongly that with the accelerating rate of change this should be a three-year bill. If we go back to 1979, we

[Traduction]

batterie de membres du Conseil. Bob Watson, de l'Association canadienne d'exportation; M. David Goffin, de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques; M. Glen Brock, de l'Association des mines d'amiante du Québec; M. Ed Novak, de l'Association minière du Canada, qui représente Cominco; M. David McCalden, de la *Canadian Retail Shippers' Association*, qui représente Sears; M. T.J. Openshaw, de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers; M. David Sutton, de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, et M. Don Wiersma, de l'Association des manufacturiers canadiens.

Nous avons lu cette liste pour souligner encore une fois l'importance que nous attachons à ce projet de loi et pour souligner également l'étendue de notre représentation. Le Conseil des expéditeurs canadiens est composé d'associations. J'ai oublié de dire que nos représentants du Conseil des industries forestières de la côte Ouest ne pourront malheureusement pas être avec nous aujourd'hui.

Nous représentons donc des exportateurs et des importateurs canadiens d'un océan à l'autre. Nous les représentons également en profondeur, dans tous les secteurs de l'économie canadienne, et à ce titre nous estimons que nous représentons probablement entre 95 et 98 p. 100 de l'ensemble des exportateurs et des importateurs canadiens. Nous avons également des représentants de l'Association des importateurs canadiens, mais ils ne sont pas avec nous aujourd'hui. Nous couvrons donc toute la gamme des exportateurs et des importateurs.

Plus tôt cette année, nous vous avons présenté un mémoire écrit, sur lequel j'attire votre attention. Aujourd'hui, toutefois, nous vous présentons un mémoire oral que j'aimerais vous communiquer. Vous en avez reçu une copie, mais je crois qu'il est important pour nous de souligner les principaux domaines sur lesquels porte le mémoire.

L'actuelle Loi dérogatoire sur les conférences maritimes, qui devait expirer en 1984, a été comme vous le savez prorogée quatre fois—trois fois pour un an et tout dernièrement, à la fin de mars, jusqu'à la fin de la présente année civile, car si le projet de loi C-21 est adopté, il remplacera la loi actuelle au moment de son entrée en vigueur. Par conséquent, compte tenu des échappatoires que comporte à notre avis la loi de 1974, nous croyons qu'il est absolument essentiel que le projet de loi C-21 soit adopté le plus rapidement possible. Selon nous, il se fait déjà attendre depuis longtemps.

À ce sujet, j'aimerais relever un commentaire de M. Thacker à l'occasion de l'exposé précédent et portant sur l'accélération du rythme du changement. C'est là précisément notre opinion, et nous avons mentionné ce point à l'ancien ministre des Transports à propos de la formulation de ce qui était alors le projet de loi C-122.

Le projet de loi C-21 prévoit effectivement une durée de cinq ans, et, comme l'a expliqué M. Mannery, il est possible qu'il soit prorogé. Nous sommes convaincus qu'étant donné l'accélération du rythme du changement,